

Les représentants des personnels enseignants
du lycée Martin Luther King
77600 Bussy Saint Georges

Bussy, le 23 septembre 2011

A monsieur le recteur de l'académie de Créteil
Madame l'Inspectrice d'académie de
Seine et Marne
s/c du chef d'établissement

Monsieur le recteur, Madame l'inspectrice d'académie

Nous, les personnels du lycée Martin Luther King de Bussy-Saint-Georges, vous écrivons afin de solliciter votre bienveillance à l'égard de M. H, actuellement en contrat aidé. Celui-ci travaille en collaboration avec toute l'équipe pédagogique et administrative depuis trois ans, et son investissement et son aide dans la gestion et maintenance du parc informatique du lycée sont des plus appréciés. En effet, de par sa compétence et disponibilité, il facilite l'utilisation des TICE par le personnel enseignant au sein de l'établissement, politique sur laquelle l'Académie de Créteil met l'accent depuis plusieurs années.

Parmi les services rendus depuis 3 ans par M. H, on peut citer ses fréquentes interventions pour régler un problème sur un poste qui empêcherait le bon déroulement d'un cours, voire de plusieurs. De plus, il est d'une aide très précieuse dans la maintenance du réseau informatique du lycée qui comporte plus de 300 postes (réseaux administratif et pédagogique), des salles spécialisées comme le laboratoire de langues multimédia Edu4. Sans maintenance au quotidien, de nombreux postes et les salles spécialisées deviennent inutilisables.

Aussi, dans l'immédiat, en l'absence de titulaire qualifié, et afin de permettre à tous de travailler avec efficacité et remplir sa mission, nous vous demandons de nous fournir les moyens de gestion et de maintenance du réseau et du parc informatique, et par voie de conséquence, la reconduction du contrat aidé de M. H H.

Nous vous prions de croire à notre attachement au bon fonctionnement de l'informatique dans notre lycée.

Les élus du personnels